

Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 28 novembre 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (264r, 265v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Virginie Griess-Traut, 28 novembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51639>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 novembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Griess-Traut, Virginie \(1814-1898\)](#)

Lieu de destination 206, rue de Grenelle, Paris

Description

Résumé Godin retourne à Virginie Griess-Traut la lettre qu'elle voulait voir insérée dans le journal *Le Devoir* car son appel à créer un syndicat des ouvriers des champs est trop vague pour servir à une souscription nationale. Il lui explique que *Le Devoir* est le journal des réformes sociales sérieuses étudiées et pratiques et qu'il est réticent à promouvoir des souscriptions qui, souvent, sont d'horribles spéculations ou sont lancées pour la gloire de leurs promoteurs.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 265v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Virginie Griess-Traut du 28 novembre 1884 et la lettre de Godin à A. Giraud du 28 novembre 1884.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Gise Familière
22 Novembre 86

Chère Madame

Je te remercie de venir me rencontrer ce jeudi, le temps que nous me proposiez d'inscrire dans le Davan.

Mes aspirations en faveur de la constitution d'une syndicat pour varier en saison les cultures des champs, partant d'un excellent sentiment, mais sont beaucoup trop vagues pour en faire la base d'un appel à une souscription nationale.

Le Davan est l'organisme des réformes sociales créées, créées et pratiquées, il me faut te faire le promoteur à son inscription qui connaît un succès d'abord dans l'organisat° d'application.

Ensuite, il me faut te faire le promoteur d'ouverture de souscriptions secondaires par le témoignage des succès, la plupart des souscriptions réussies en étant nées dans que dignitaires spéculations, quand elles n'ont pas pour effet de faire ressortir la personnalité des promoteurs.

Le Davan ne comprend pas l'accomplissement des

Nade Gries - Traub.

Guise Familière

28 Novembre 18

38

hier de cette façon et me
veut pas, non sans
que je, j'attends un peu
à de tels messages.

Veuillez agréer,
chère Madame, l'assur-
rance de mes meilleures
sentiments.

Gordon

Monsieur A. Giraud,

J'ai été empêché de
répondre à votre lettre d'hier
pour vous dire que l'emploi
de ma piste, dont il a été
question entre M. Boisgros
et moi a, maintenant, son
détailaire.

Je ne puis donc donner
d'autre suite, pour le
moment, à ces préoccupations.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes virements parfait.

Gordon